



Syndicat CGT Michelin Roanne

06-70-96-07-73

06-17-37-08-17

www.cgtmichelin.fr

SALAIRES :
1^{ère} PREOCCUPATION
DES FRANÇAIS

SALAIRES,
POUVOIR D'ACHAT

Ça ne peut plus durer ! + 350 €

D'après une étude de l'INSEE, celle-ci démontre que la première source d'insatisfaction des Français est leur salaire, **60% d'entre eux pensent qu'ils pourraient toucher au moins 330 euros de plus par mois.**

+ 350 € PAR MOIS :

Suite à une enquête salaire réalisée par la cgt Michelin en 2006, les salariés ayant répondu demandaient 350 euros de plus par mois en moyenne.

Aujourd'hui, d'après les premiers résultats de la pétition récente et qui continue, notamment sur notre Site Internet, l'on retrouve le même résultat. Celui-ci comparé à l'étude INSEE démontre bien que nous sommes dans le vrai.

LA HAUSSE DES SALAIRES : C'EST BON POUR L'EMPLOI !

La hausse des salaires ne s'oppose pas à l'emploi, au contraire, elle est indispensable pour dynamiser l'économie et créer des emplois. Qu'on le veuille ou non, la consommation constitue l'essentiel de l'activité économique. L'augmentation des salaires n'est pas seulement juste et possible, **elle est nécessaire** pour assurer la croissance et le développement de demain.

MICHELIN : IDEM !

Michelin n'échappe pas à la règle, il pense d'abord à rémunérer les actionnaires au détriment des salariés. Pour l'exercice 2008, ce sont plus de 140 millions d'euros qui leur ont été redistribués à la dernière assemblée générale. **Les agents eux ont dû se contenter de 1,5% d'augmentation générale au 1^{er} Juin, certains collaborateurs très peu et les cadres zéro pointé.**

Est-ce cela la véritable répartition des richesses créées par l'ensemble des salariés de l'entreprise ?

UNE PART PLUS IMPORTANTE AUX ACTIONNAIRES :

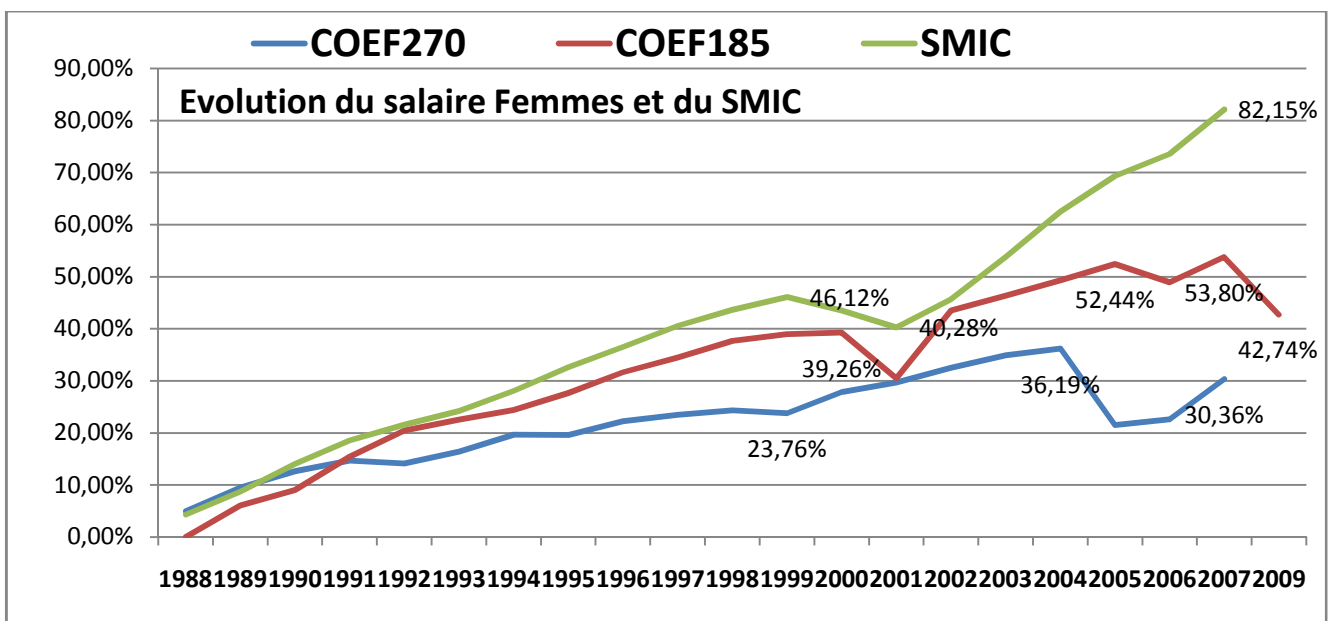
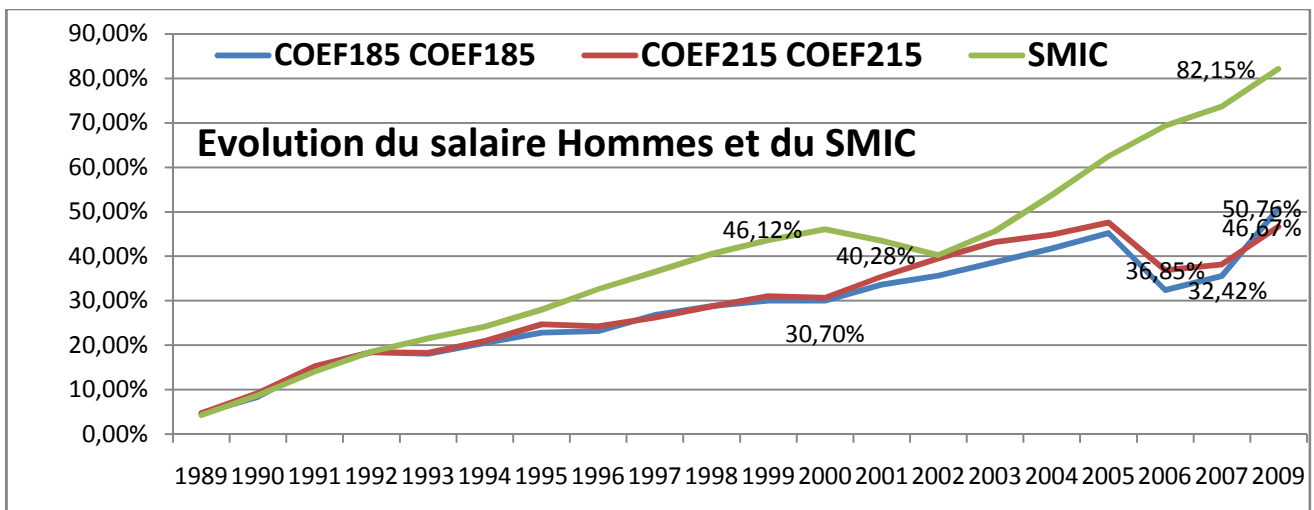
Alors que la hausse des salaires se justifie avant tout par la hausse de la productivité du travail, la courbe des salaires n'a pas suivi cette évolution. La richesse créée, au lieu d'être redistribuée pour servir l'activité économique et l'emploi est confisquée aux profits des actionnaires.

En l'espace de Vint cinq ans, la part des richesses versée aux actionnaires et aux financiers a augmenté **trois fois plus vite que celle versée aux salariés.**

- *En 1980 pour 100 francs de salaires versés aux salariés, les entreprises versaient 9 francs, soit 0,9% aux actionnaires et aux créanciers.*
- *Aujourd'hui pour 100€ de salaires versés aux salariés, elles versent 36€ aux actionnaires et créanciers, soit 25 % de plus.*

En même temps, les rémunérations aux dirigeants n'ont fait que progresser. Les mieux rémunérés de France touchent entre 80 et 270 années de SMIC par an.





Les deux tableaux vous montre, mais ça, nous la CGT vous lavons déjà dit et répété à plusieurs reprises et depuis de nombreuses années, que 1,5% d'augmentation de salaire par an n'était pas suffisant. Aujourd'hui quand vous rencontré un Smicard, il ne vous dit pas qui roule sur l'or et que ces fin de mois sont faciles. L'accord sur les salaires entre une certaine organisation syndicale et Michelin date de 1990 et vous pouvez constater que dès 1992 -93 l'écart ce fait au bout de 8 ou 9 ans sur certains coefficients l'écart est du double. Aujourd'hui rien que sur ces deux tableaux le plus petit écart est de -31% (coef 185 Homme) et -52% (coef 270 Femme).

La prochaine réunion paritaire sur les salaires se tiendra le 15 DECEMBRE à Paris. La CGT portera haut et fort la revendication de +350€ par mois, issue de la dernière pétition, des augmentations générales pour toutes les catégories de personnel. Mais surtout elle demandera qu'il y ait une véritable négociation salariale et non pas une information salariale.

ENSEMBLE. MOBILISONS-NOUS

Pour la défense de notre pouvoir d'achat et une revalorisation de nos salaires, le Syndicat CGT Michelin vous appelle à une journée d'action avec arrêts de travail allant 2 à 8 heures en fin de poste dans toutes les équipes (Grève le 14/12 en équipe C et le 15/12, 16/12, 17/12, 18/12, 19/12: 2 ou 4 ou 8 heures en équipe A, B et C)

VOUS POUVEZ SIGNER MASSIVEMENT LA PETITION PROPOSEE PAR LA CGT SUR LE BAS DU TRACT OU SUR SITE INTERNET WWW.CGTMICHELIN.FR

Prénom Nom	Usine	Signature	Montant d'Augmentation

Fait à Roanne, le 9 décembre 2009.